

Zeitschrift:	Mémoires de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber:	Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band:	6 (1938-1941)
Heft:	7
Artikel:	La végétation forestière de la région de Saint-Paul, près de Montpellier
Autor:	Blondel, Roger
Kapitel:	Introduction
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-287463

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Etant mobilisé depuis le début de septembre 1939, nous avons dû rédiger ce mémoire presque entièrement pendant les quelques congés militaires qui nous furent accordés durant cette année de mobilisation; aussi le lecteur voudra-t-il bien montrer quelque indulgence quant aux lacunes certaines que présente notre travail.

Lausanne, juillet 1940.

INTRODUCTION

En traversant la plaine du Rhône de Lyon à Orange, nous voyons la végétation changer peu à peu d'aspect. Jusqu'à Valence, et même au delà, jusqu'au défilé de Donzère, le Chêne blanc (*Quercus pubescens*) occupe une place prépondérante. Près de Vienne, entre Lyon et Valence, sur les pentes sèches exposées au sud, les premiers Chênes verts (*Quercus ilex*) apparaissent, d'abord très dispersés, puis de moins en moins isolés. Ils annoncent la proximité du domaine méditerranéen. Plus on se rapproche de Montélimar et plus ils deviennent nombreux, surtout sur la rive droite du Rhône, se groupant en bosquets sur les adrets, tandis que le Chêne blanc qui dominait jusque vers Montélimar se fait plus rare.

Dès le défilé de Donzère, entre Montélimar et Orange, le Chêne vert descend dans la plaine et devient prépondérant, tandis que le Chêne blanc se localise sur les versants à l'exposition nord : nous sommes entrés dans le domaine méditerranéen qui a remplacé le domaine médio-européen aux feuilles caduques. Cf BRAUN-BLANQUET (5) et DE BANNES-PUY-GIRON (1)¹.

La séparation entre les deux domaines n'est pas brusque dans ce pays de plaine ; au contraire, on trouve une large zone de transition, d'interpénétration des deux domaines, dans laquelle entrent en concurrence les deux principales associations forestières climatiques : l'association du Chêne vert (*Quercetum ilicis galloprovincialis*) et l'association du Chêne blanc (*Querceto-Buxetum*). (Graphique 1.)

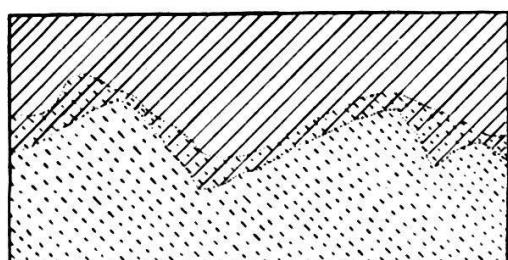
Qu'en est-il dans la région située au nord de Montpellier ?

Dans son étude sur les Cévennes méridionales, M. BRAUN-BLANQUET (4) fit les observations suivantes : « Sur chaque côte, chaque petite colline, les versants N, N-E et N-O portent des peuplements presque purs de Chênes blancs ; plus le ver-

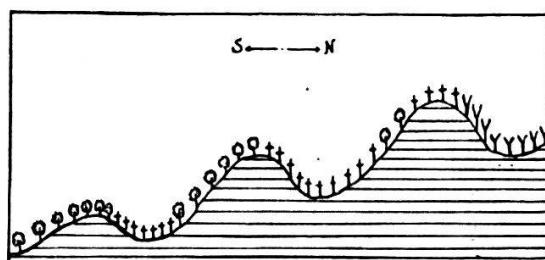
¹ Les chiffres entre parenthèses se rapportent aux ouvrages indiqués dans la bibliographie, p. 378.

sant s'oriente vers le sud, plus la proportion du Chêne vert augmente; il règne seul aux expositions les plus chaudes.

A mesure qu'on s'éloigne de la bordure méditerranéenne, à mesure qu'on s'élève et que les précipitations sont plus abondantes, le Chêne blanc devient plus fréquent. Il peuple d'abord les ubacs frais (Pic Saint-Loup, Sérane), puis il se mêle au Chêne vert aux expositions E et O et enfin sur les contreforts méridionaux du massif de l'Aigoual, il s'avance même sur les adrets et y devient dominant dans tous les terrains calcaires. Sur les flancs des grands Causses, il peuple surtout les adrets, cédant les ubacs au hêtre; plus on le suit vers le N, plus on le voit se retirer sur les versants exposés



Graphique 1.
Zone de contact des deux
associations climatiques.



Graphique 2.
Evolution de la végétation
suivant la latitude.

en plein midi, chauds et secs. En Suisse, on le rencontre presque exclusivement dans des stations pareilles à sol peu profond, rocheux ou graveleux. L'arbre qui dans le Midi recherche l'humidité et les sols peu perméables, est cantonné en Suisse dans les stations xérophiles! » (Graphique 2.)

Vers le sud, à mesure que nous nous rapprochons de la plaine languedocienne, il abandonne toutes les collines sèches au Chêne vert et à la faveur des ubacs, des bas-fonds humides, il parvient jusqu'à la plaine où il est fixé aux sols humides et profonds; il y marquerait même une certaine préférence pour le substratum siliceux. (KIELHAUSER, 1939) (26).

Mais alors qu'au Pic Saint-Loup (663 m) par exemple, il y a une opposition assez nette entre le versant S, domaine du *Querceto-Buxetum*, opposition due à la disposition des versants, à l'altitude et à la latitude un peu plus septentrionale, à mesure que l'on se rapproche du littoral méditerranéen et que l'altitude des collines diminue, il n'y a plus de séparation nette, mais une zone de transition plus ou moins large entre

les deux associations, — analogue à celle que nous avons observée dans la vallée du Rhône entre Valence et Orange, — zone d'interpénétration réciproque à la faveur des vallonnements des basses collines calcaires d'une altitude de 200 à 350 m.

Le *Quercetum ilicis* et le *Querceto-Buxetum* ont été déjà bien étudiés par MM. BRAUN-BLANQUET (1936) (12), DE BANNES-PUYGIRON (1933) (1) et QUANTIN (1935) (33), mais la zone de transition n'a pas encore fait l'objet d'une étude approfondie. Seul M. BRAUN-BLANQUET (1915) (4) et (1936) (12) en a fait une brève description pour la région de l'Aigoual. C'est pourquoi, sur son conseil, nous en avons entrepris l'étude dans un territoire limité, proche de Montpellier, la région de Saint-Paul et Valmalle, où des restes en assez bon état de la forêt, en grande partie détruite depuis le moyen âge, persistent au fond des vallons et sur les pentes inférieures des collines qui s'élèvent jusqu'à 350 m.

Le territoire de Saint-Paul présente encore de l'intérêt à un autre point de vue: cette contrée quelque peu abandonnée et sauvage a pu garder en différents endroits des espèces rares, soit survivantes tertiaires comme le *Sternbergia aetnensis*, découvert il y a peu d'années par M. BRAUN-BLANQUET dans les garigues au S-O de Saint-Paul et qui n'existe nulle part ailleurs en France (cf. *Bull. Soc. bot. de France* (1933) (10) et celles mentionnées par O. DICKINSON (1934) (20) que nous avons retrouvées pour la plupart et en plusieurs localités, soit enfin comme survivantes glaciaires pour la plaine comme le *Carex depauperata*, le *Scrophularia nodosa*, etc.... rencontrés quelquefois au cours de nos relevés.

Chap. I. — Données géographiques.

§ 1. Limites du territoire étudié.

La région de Saint-Paul et Valmalle est située à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Montpellier, sur la route allant à Gignac et Lodève. En rapport avec l'extension des taillis mixtes de Chênes verts et de Chênes blancs, nous en avons limité l'étude au territoire compris entre la route nationale n° 109 au nord, et la route se dirigeant sur Cournon-terral au sud et à l'est le vallon du Coulazou, tandis que les ruines du château d'Aumelas se dressant au fond du plateau désolé de la Clapisse en constituent le point ouest extrême. (Cf. la carte: Saint-Paul et Valmalle au 1: 50 000.)